

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville de Dégelis, le 19 février 2020 à 19:30 heures.

PRÉSENCES Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), Mme Linda Lévesque (Packington), M. Simon Bolduc (Pohénégamook), M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), M. Richard F. Dubé (St-Honoré-de-Témiscouata), Mme Pierrette Pelletier (St-Jean-de-la-Lande), M. Jean-Jacques Bonenfant (St-Juste-du-Lac), M. Gilles Pelletier (St-Louis-du-Ha! Ha!), M. André Chouinard (St-Michel-du-Squatec), M. Carlo Ouellet (St-Pierre-de-Lamy) et M. Gaétan Ouellet (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Yves Lebel (Dégelis).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, M. Thomas Ruest-Gagné et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Yves Lebel.

Il est proposé par M. Fernand Albert, appuyé par M. Gilles Pelletier, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-1444

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 11 décembre 2019.

M. Yves Lebel demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par M. Jean-Jacques Bonenfant, appuyé par M. André St-Pierre, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 11 décembre 2019 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-1445

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Claude H. Pelletier, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 19 FÉVRIER 2020

Ministère du Revenu du Québec	343.47 \$
Groleau Maxime	5 641.34 \$
Bell Canada (1-800)	203.79 \$
Ministre des Finances	56 880.70 \$
Ouellet Jacques	37.50 \$
Beaulieu Renaud	68.04 \$
Cloutier Michel	83.52 \$
Émond Denis	126.80 \$
Groleau Maxime	83.52 \$
Potvin Jacinthe	118.65 \$
Ross Jilliane	50.55 \$
Ruest-Gagné Thomas	93.69 \$
Bolduc Simon	64.00 \$
Bonenfant Jean-Jacques	22.00 \$
Dubé Richard F.	43.01 \$
Gallant Claude	15.00 \$
Ouellet Carlo	55.01 \$
Ouellet Gaétan	23.00 \$
St-Pierre André	71.09 \$
Albert Fernand	31.01 \$
AOMGMR	127.98 \$
Avantis Coopérative	229.61 \$
Brant	55.10 \$
Cloutier Berthier	16 556.40 \$
Co-Éco	918.88 \$
COMAQ	609.37 \$
Distribution Rioux Inc(Dégelis)	4 685.94 \$
Éco-L'Eau	125.55 \$
Harnois Énergies	4 157.42 \$
Horizon CFVD	1 047.40 \$
La Buanderie de R-D-L Ltée	82.78 \$
Municipalité de Dégelis	3 406.40 \$
NI Corporation	22 563.85 \$
P. Beaulieu Électrique	610.55 \$

Pages Jaunes	84.00 \$
Pétroles JMB	571.70 \$
Picard Réjean	75.00 \$
Pièces Témis Inc	381.64 \$
Place du Travailleur enr.	307.58 \$
Puits Artésiens Cloutier inc	11 129.58 \$
Service Accès-emploi	13 060.00 \$
Thermoforme L.R. Inc	3 244.02 \$
Transport Guy Levasseur Inc	21 086.64 \$
Webetic	161.97 \$
Mon Buro.ca	318.93 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	1 245.44 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	508.20 \$
Financière Banque Nationale	1 324.56 \$
Banque Nationale du Canada	691.20 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	506.60 \$
Société V.I.A. Inc	50 449.75 \$
Décontamination Québec	216.13 \$
Ouellet Vicky	64.01 \$
Pelletier Claude	49.01 \$
Pelletier Gilles	49.01 \$
Laurentide Re/Sources Inc	3 502.30 \$
Les Conteneurs Verts Inc	4 333.33 \$
Les Exploitations JAFFA inc	92 192.63 \$
Services sanitaires A. Deschesnes Inc	112 114.62 \$
Simetech Environnement Inc	1 622.74 \$
DAS Fédéral	6 191.27 \$
DAS Provincial	15 155.55 \$
Bell Canada	1 890.93 \$
Hydro-Québec	6 701.84 \$
Banque Nationale du Canada	200 000.00 \$
Total payés	668 463.10 \$

COMPTES À PAYER AU 19 FÉVRIER 2020

9110-9991 Québec Inc	416.49 \$
Avantis Coopérative	86.28 \$
Banque Nationale	704.34 \$
Bell Canada (1-800)	45.47 \$
Brant	242.09 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	1 094.70 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	413.70 \$
CSFL	1 366.66 \$
Exploitation JAFFA Inc	101 566.64 \$
Ferme Yves Pelletier	402.44 \$
Financière Banque Nationale	1 799.60 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	495.83 \$
Jacques Ouellet	40.00 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	73.59 \$
La Capitale assurance	6 870.00 \$
Laboratoire d'Expertise de R-D-L	1 095.14 \$
Les Conteneurs Verts Inc	3 478.03 \$
Master Card	1 467.06 \$
Meubles'Art	888.19 \$
MonBuro.ca	788.04 \$
Municipalité de Dégelis	9 284.12 \$
Municipalité de St-Michel-de-Squatec	99.01 \$
Pages Jaunes	42.42 \$
Pelletier & Labrie	8 278.20 \$
Picard Réjean	150.00 \$
Pièces Témis Inc	188.54 \$
Place du Travailleur enr.	255.24 \$
Potvin Jacinthe	45.44 \$
Simetech Environnement Inc	5 462.89 \$
Société V.I.A. inc	18 592.50 \$
Transport Guy Levasseur Inc	942.80 \$
Total à payer	166 258.96 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-1446

4) ADMINISTRATION

a) Adoption des états financiers vérifiés au 31 décembre 2019

M. Maxime Groleau effectue la présentation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2019. Ceux-ci ont été préparés par Raymond Chabot Grant Thornton.

Il est proposé par M. Carlo Ouellet, appuyé par Mme Vicky Ouellet, d'approuver les états financiers vérifiés de la RIDT au 31 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-1447

Une copie sera transmise à chaque municipalité membre afin que les conseils municipaux les entérinent aussi.

b) Suivi - Nouveau transporteur Exploitation JAFFA

Les collectes en bacs roulants se déroulent de mieux en mieux au fur et à mesure que les chauffeurs s'habituent à leur secteur. Certaines réclamations sont toujours reçues à la RIDT pour des oublis mais aussi pour des bacs non sortis à temps.

Les collectes en conteneurs se passent bien dans certains secteurs mais des bris de camions ou des changements de journée non prévus posent des problèmes.

Exploitation JAFFA a demandé à la RIDT des informations supplémentaires pour essayer de trouver un nouvel entrepreneur pour exécuter le contrat (cession). D'ici là, Exploitation JAFFA effectue le contrat et pourrait aller jusqu'à le terminer si une cession n'était pas complétée.

c) Suivi - Centre de transfert des matières recyclables

Les travaux de construction des fondations et dalles de béton débuteraient vers la fin du mois d'avril pour une livraison du bâtiment fin mai ou début juin 2020.

Il est nécessaire d'attribuer certains contrats afin que la construction puisse se dérouler comme prévu.

Préparation des fondations des murs et des dalles de béton

Il est proposé par M. Fernand Albert, appuyé par M. Alain Dubé, que la RIDT accepte la proposition déposée par Excavation Émilien Ouellet pour la préparation des fondations des murs et des dalles de béton.

L'estimé, ventilé par item, comprend la machinerie, le MG20 et tout le matériel et l'installation pour le drainage des fondations tel que mis au plan par les ingénieurs.

L'estimé est de 29 245 \$ avant taxes et sera ajusté au réel à la suite aux travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-1448

Fondations, murs et dalles de béton

Des soumissions ont été demandées sur invitation à cinq entrepreneurs pour la construction de fondations, murs et dalles de béton. Trois soumissions ont été déposées et ouvertes.

Prix soumis, avant taxes	Option n°1 réalisation avant le 31 mars 2020	Option n°2 réalisation avant le 31 mai 2020
Fondation N. Charron	pas de prix	112 950 \$
Construction G. B.	150 250 \$	138 250 \$
Construction Béton 4 saisons	144 000 \$	165 000 \$

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. André St-Pierre, d'accepter la soumission de Fondation N. Charron pour une réalisation des travaux avant le 31 mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-1449

Fourniture et livraison du béton

La RIDT a demandé des prix pour la fourniture et la livraison du béton à Bétonnière du Golfe (Témiscouata-sur-le-Lac) et Béton provincial (Rivière-du-Loup).

Pour des travaux au mois de mai 2020, selon les volumes et types de béton prévus par les ingénieurs dans les plans et devis, les coûts soumis sont les suivants :

- Bétonnière du Golfe 40 174 \$
- Béton provincial 41 622 \$

Il s'agit d'estimés et le tout sera ajusté au réel à la suite aux travaux.

Il est proposé par Mme Linda Lévesque, appuyé par M. Jean-Jacques Bonenfant, que la RIDT donne le contrat de fourniture et de livraison du béton à l'entreprise Bétonnière du Golfe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-1450

d) Suivi - Possibilité d'achat de terrain et de bureaux pour la RIDT

M. Maxime Groleau donne des explications sur les possibilités qui ont été explorées par la RIDT mais, pour le moment, des réponses sont attendues du propriétaire concerné avant toutes autres démarches.

e) **Avis de motion – Règlement d'emprunt pour la cellule d'enfouissement n°2 du LET**

Mme Vicky Ouellet, déléguée à la RIDT, par la présente donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement R-012 décrétant un emprunt pour procéder à des travaux au lieu d'enfouissement technique de la RIDT à Dégelis.

Mme Vicky Ouellet dépose le projet du règlement R-012 décrétant un emprunt relatif à la construction de la cellule d'enfouissement n°2 et la fermeture d'une partie de la cellule n°1.

f) **Renouvellement – Assurances collectives 2020**

La MRC de Témiscouata et la RIDT sont couvertes par le même programme d'assurances collectives. La représentante du courtier au dossier « Robin Veilleux assurances et Rentes collectives inc. » est venue présenter les propositions de renouvellement pour la période du 1^{er} février 2020 au 31 janvier 2021. Après ce renouvellement, il sera possible de retourner sur le marché pour demander des soumissions, comme cela a été le cas en septembre 2016.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par Mme Pierrette Pelletier, que la RIDT accepte le renouvellement tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-1451**

g) **Demande – Emploi d'Été Canada 2020**

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Jean-Jacques Bonenfant, que M. Maxime Groleau soit autorisé à effectuer une demande de financement au programme pour bénéficiaire de la subvention salariale pour 2 employés occasionnels pour l'été 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-1452**

h) **Aide-mémoire de collecte 2020-2021**

Le montage actualisé pour 2020-2021 a été envoyé par courriel à tous les membres pour avoir leur avis.

Il est prévu d'en imprimer 11 000 exemplaires (Imprimerie Excel).

Les aimants seront installés par les employés de Livr'Avenir puis les aide-mémoires seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la région par Poste Canada durant la dernière semaine de mars.

5) **PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

a) **Nouveau système de consignation au Québec**

Le gouvernement du Québec vient d'annoncer différentes mesures en lien avec la consignation de contenants de boissons et une réforme du système de la collecte sélective. Différentes informations sont données aux membres sur les orientations réglementaires prévues actuellement.

Une attention particulière y sera portée par la RIDT afin de suivre les impacts possibles sur les différents services et les coûts assumés par les municipalités membres.

b) **Suivi – Situation des centres de tri de matières recyclables**

Différents éléments sont expliqués pour faire le point sur la situation des centres de tri au Québec et pour la Société VIA plus particulièrement.

c) **Projet de politique d'utilisation et d'entretien des contenants de collecte**

Comme cela a été discuté lors de précédentes réunions du conseil d'administration, la RIDT constate que de plus en plus de contenants ne sont pas entretenus ou utilisés adéquatement.

Beaucoup de contenants sont aussi en service depuis de nombreuses années et les garanties de manufacturier ne s'appliquent plus. Des problèmes se posent alors en cas de bris lors des collectes.

La RIDT va finaliser un projet de politique d'utilisation et de d'entretien des contenants de collecte. Celle-ci sera envoyée aux municipalités pour avoir leur avis et commentaires avant que la version finale ne soit adoptée à la RIDT et appliquée partout sur le territoire desservi par ces services.

d) **Suivi – État de la situation des conteneurs à chargement avant sur le territoire**

La RIDT a adopté un cadre d'intervention pour l'utilisation des conteneurs à chargement avant. Différentes vérifications ont déjà eu lieu sur le terrain afin de s'assurer que les conteneurs à chargement avant et leur utilisation répondent aux critères prévus.

Depuis le début, près de 10 % des conteneurs ont été retirés des circuits de collecte car inutiles ou non conformes au cadre prévu.

e) **Suivi – Demande de subvention programme Aide au compostage domestique et communautaire ACDC**

La RIDT a déposé une demande au programme ACDC en décembre 2018.

Depuis ce temps, la RIDT n'a pas fait avancer le dossier car il manque certaines informations et règles à respecter pour une partie du projet.

Dans le même temps, le MELCC a mis en réserve un montant complémentaire de 39 558 \$ qui pourrait être versé à la RIDT si les critères de mise en place étaient respectés d'ici le 31 décembre 2020.

La RIDT peut d'ores et déjà aller de l'avant pour finaliser les démarches avec le programme ACDC pour qu'au moins 70 % des foyers (13 des 19 municipalités et les foyers en dehors des périmètres urbains des 6 autres municipalités) soient équipés de composteurs domestiques.

Pour les points d'apports volontaires (ICI et périmètre urbain des 6 autres municipalités), la RIDT va attendre les nouvelles balises et programme de subvention pour aller de l'avant.

Le système de traitement pour les matières ainsi recueillies doit aussi être analysé et trouvé.

Les dépôts municipaux pour les branches, résidus verts et RDD pourront être implantés dès l'année 2020 par la RIDT car ils ne font pas partie des demandes de programme de subvention. Selon les discussions précédentes, les coûts seraient assumés par la RIDT à même le surplus libre mais le tout reste à être entériné par le conseil d'administration.

f) **Mandat évaluation plateforme de compostage Campor**

Une proposition d'offre de service de Campor inc. est déposée aux membres.

Il s'agit de procéder à une étude d'implantation d'un site de compostage pour la RIDT sur l'emplacement d'un terrain de Simetech Environnement à Témiscouata-sur-le-Lac, quartier Notre-Dame-du-Lac.

Les discussions et décisions sur ce point sont reportés à la prochaine rencontre du conseil d'administration.

6) **LIEU D'ENFOUISSEMENT**

a) **Demande – Soumissions pour cellule n°2 et fermeture partie cellule n°1**

Les travaux de construction de la cellule n°2 du lieu d'enfouissement doivent obligatoirement être terminés avant le début de l'hiver 2020-2021 (fin novembre).

En effet, durant l'hiver il est quasiment impossible de réaliser des travaux correctement sur les membranes et autres et la cellule d'enfouissement actuelle devrait être pleine durant cet hiver-là (12 ans au lieu de 10 ans prévu initialement).

Cela signifie que l'entrepreneur devra débiter les travaux au plus tard en septembre 2020.

Différentes étapes doivent être franchies d'ici là mais la principale est l'obtention de la modification au certificat d'autorisation par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques (MELCC). La demande a été faite par la RIDT en septembre 2019 et le dossier n'a toujours pas été analysé à la direction régionale.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par Mme Vicky Ouellet, que M. Yves Lebel et M. Maxime Groleau effectuent toutes les démarches requises auprès du MELCC afin que le dossier soumis avance rapidement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2020-1453**

b) **Entretien des équipements**

M. Maxime Groleau dépose diverses informations en lien avec des équipements de la RIDT qui nécessiteront certains travaux d'entretien.

Lors d'une prochaine rencontre, un document plus complet sera remis aux membres pour discuter de la planification de ces entretiens et projets et pour budgéter les coûts qui y sont reliés.

7) **VARIA**

a) **Demande – Commandite pour rassemblement des 50 ans et plus du Bas St-Laurent**

La RIDT a reçu une demande de commandite de la part du rassemblement des 50 ans et plus du Bas St-Laurent pour de la vaisselle compostable.

Après discussion, les membres décident de ne pas donner de réponse favorable à la demande.

8) **PROCHAINE RENCONTRE**

- Mercredi 18 mars 2020
- Mercredi 15 avril 2020
- Mercredi 20 mai 2020
- Mercredi 17 juin 2020
- Pas de rencontre en juillet 2020
- Mercredi 26 août 2020 (4^{ème} mercredi)
- Mercredi 16 septembre 2020
- Mercredi 21 octobre 2020
- Mercredi 18 novembre 2020
- Mercredi 16 décembre 2020

9)

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Simon Bolduc de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-1454

Yves Lebel, Président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier